

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NANTES, LE 3 MAI 2021

GARE DE NANTES : DÉPLACEMENT DU CENTRE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS SNCF ET AMÉNAGEMENT DE LA GARE SUD

L'État, Nantes Métropole, la Région des Pays de la Loire, le Département de la Loire-Atlantique, SNCF Gares & Connexions et SNCF Réseau ont engagé en 2017 la création d'un pôle d'échanges multimodal (PEM) en gare de Nantes, dont la partie gare mezzanine, conçue par l'architecte Rudy Ricciotti, a été inaugurée en novembre 2020.

Afin de permettre l'aménagement du parvis sud de la gare des installations ferroviaires ont dû être déplacées. 1,4 hectare de terrains occupé par la SNCF a été libéré au bénéfice des voyageurs et des opérateurs de mobilité. Ce réaménagement, mené de 2020 à 2024, optimise les déplacements intermodaux, offre davantage de stationnements vélos, une station unitaire pour la ligne 5 de Busway, les lignes 2 et 3 de Chronobus et la ligne 54 de bus, une gare routière plus capacitaire de 15 quais avec un hall d'accueil et des guichets pour les voyageurs, des accès taxis en pied de gare et enfin des services de location de voiture rassemblés.

- **Le centre de réparation des engins moteurs (CREM)** a été transféré sur le site de la Moutonnerie et mis en service dès juillet 2017.
- **Un nouveau centre de télécommunications ferroviaires de 1 300 m³ a été construit boulevard de Berlin dans la ZAC du Pré Gauchet.** Celui-ci héberge les installations de télécommunications et de télésurveillance du réseau ferroviaire, ainsi que les ateliers de maintenance (équipements informations voyageurs, téléphones de secours au droit des passages à niveau et centre d'appels de maintenance informatique notamment). Les personnels ont déménagé en janvier 2021 pour des locaux et des installations modernes.

Le transfert du centre de télécommunications s'est opéré sans impact sur les circulations ferroviaires. Les fonctionnalités ont été basculées fin 2020 sans gêner l'exploitation de l'étoile ferroviaire nantaise. Cet enjeu fort a constitué un réel succès !

Le budget études et travaux du transfert du centre de télécommunications représente
Un montant de 10,9 M€ financés par :

- Nantes Métropole (63,3%)
- la Région des Pays de la Loire (19,7%)
- l'État (9%)
- SNCF Réseau (8%)

